

CRISE, EMPLOI, DIALOGUE SOCIAL : LES ATTENTES DES (D)RH

RÉSULTATS
CONSULTATION ANDRH

8 juin 2021

SOMMAIRE

1

SUR L'ANDRH

2

CONTEXTE DE L'ENQUÊTE

3

FICHE TECHNIQUE

4

RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

L'ANDRH

L'ASSOCIATION NATIONALE DES DRH

Créée en 1947, l'ANDRH est une association loi 1901 au service des professionnels des ressources humaines d'entreprises et d'organisations de tous secteurs d'activité et de toutes tailles, publiques et privées, nationales et internationales.

Depuis plus de soixante-dix ans, l'ANDRH anticipe et accompagne l'évolution des métiers des ressources humaines. Avec plus de 5 000 membres, professionnels et experts RH, elle est aujourd'hui la plus grande communauté RH en France et l'acteur de référence dans le débat RH.

RETROUVEZ
NOS COMMUNIQUÉS
DE PRESSE
SUR ANDRH.FR



**+5 000
MEMBRES**

DRH, RRH,
professionnels RH
et experts RH



**70
GROUPES LOCAUX**

sur l'ensemble du
territoire français



**TOUTE TAILLE
D'ENTREPRISE**

PME / ETI / GE
Privé / public
National et international



**TOUT SECTEUR
D'ACTIVITÉ**

LE BUREAU NATIONAL DE L'ANDRH



AUDREY RICHARD

Présidente nationale



BENOÎT SERRE

Vice-président délégué



LAURENCE BRETON-KUENY

Vice-présidente



PHILIPPE CUÉNOT

Vice-président



SOPHIE MARIOT-MICHAUT

Trésorière



MATTHIEU BAX

Membre



MARC-HENRI BERNARD

Membre



STÉPHANE BRUEL

Membre



EMMANUEL GOBIN

Membre



AUDREY GUIDEZ

Membre



EMMANUELLE GERMANI

Membre suppléante



FABIENNE NOAILLY

Membre suppléante

LES MISSIONS DE L'ANDRH

L'ANDRH porte les **intérêts de la communauté RH**. Elle est **force de proposition** auprès des pouvoirs publics, des instances européennes et internationales et des partenaires sociaux sur tous les sujets qui concernent la **pratique professionnelle** de ses adhérents : politiques RH, réformes sociales, dialogue social, rémunération, égalité professionnelle et de la diversité, formation, emploi, qualité de vie au travail...



CONTRIBUER

à la performance économique
des organisations



FAIRE ENTENDRE

la voix des DRH et
professionnels RH



REPRÉSENTER

la France au sein de la
Communauté internationale



ASSURER

une veille active

OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE

OBJECTIFS

- Alimenter les **prises de position** et **actions** de l'ANDRH
- Recueillir les **avis** et **attentes** des adhérent·es de l'ANDRH
- Recenser les **bonnes pratiques RH**

THÈMES TRAITÉS

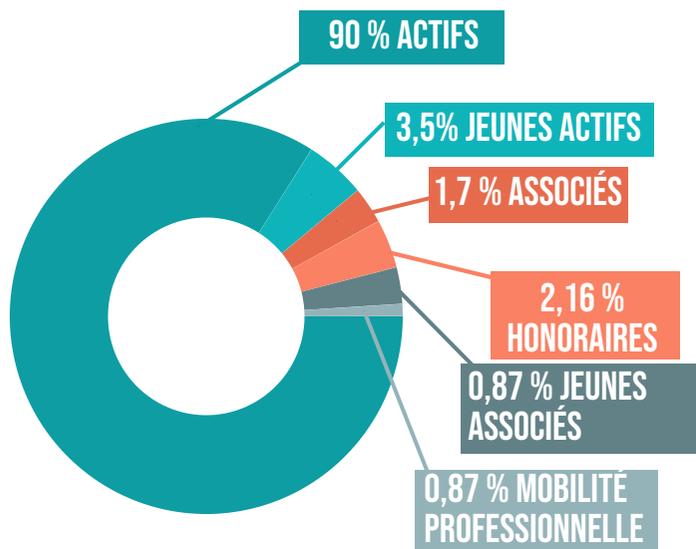
- La **sortie de crise**
- Le **dialogue social**
- L'**emploi**

MÉTHODOLOGIE

- **Cible interrogée** : l'ensemble des adhérents de l'ANDRH
- **Mode de recueil** : questionnaire auto-administré en ligne de 23 questions
- **Dates de terrain** : du 11 mai au 4 juin 2021
- **Modalités de diffusion** : site Internet, réseaux sociaux, emailings ciblés et newsletter de l'ANDRH
- **Analyse** : équipe permanente et Bureau national de l'ANDRH
- **Restitution** : données chiffrées, réponses synthétisées et verbatim

FICHE TECHNIQUE : LES RÉPONDANTS

270 RÉPONDANTS



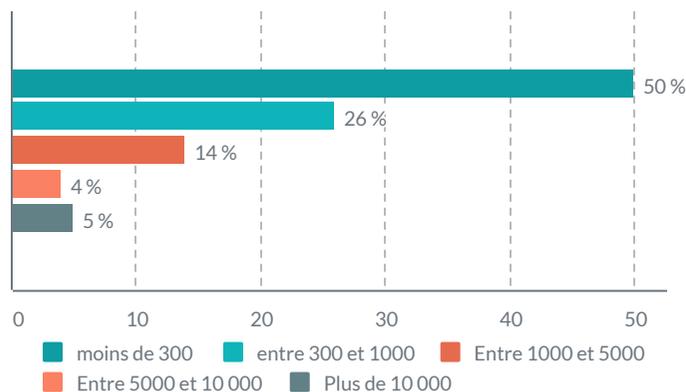
56 GROUPES ANDRH RÉPONDANTS

L'ENSEMBLE DES SECTEURS D'ACTIVITÉ REPRÉSENTÉS

Les premiers secteurs représentés par les répondants :

1. Industrie manufacturière : 26 %
2. Autres activités de services : 20 %
3. Santé humaine et action sociale : 9 %
4. Activités spécialisées, scientifiques et techniques : 8 %

TOUTES TAILLES D'ENTREPRISE



CHIFFRES-CLÉS DE L'ENQUÊTE ANDRH

78 %



sont favorables au maintien de la possibilité d'organiser des réunions de CSE à distance à l'issue de la crise.

55 %



indiquent que la crise a amené leur organisation à faire évoluer sa culture managériale

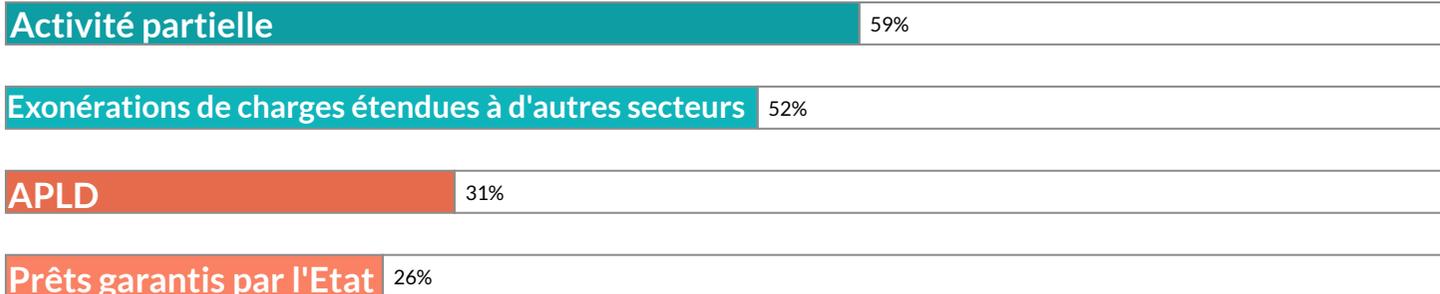
30 %



ont été confrontés à des demandes de salariés ayant déménagé, sollicitant l'adaptation de leurs conditions de travail

SAUVEGARDE DE L'EMPLOI

QUELLES MESURES FAUT-IL GARDER À L'AVENIR POUR SAUVEGARDER L'EMPLOI ?



REPRISE ÉCONOMIQUE

LESQUELLES DES RÉFORMES AIDERONT LA REPRISE ?

Aucune 42%

Formation professionnelle 37%

Assurance chômage 29%

Retraites 15%

Dépend. 7%

LE MAINTIEN DU CALENDRIER EST NÉCESSAIRE POUR LESQUELLES DES RÉFORMES ?

Retraites 43%

Formation professionnelle 40%

Assurance chômage 38%

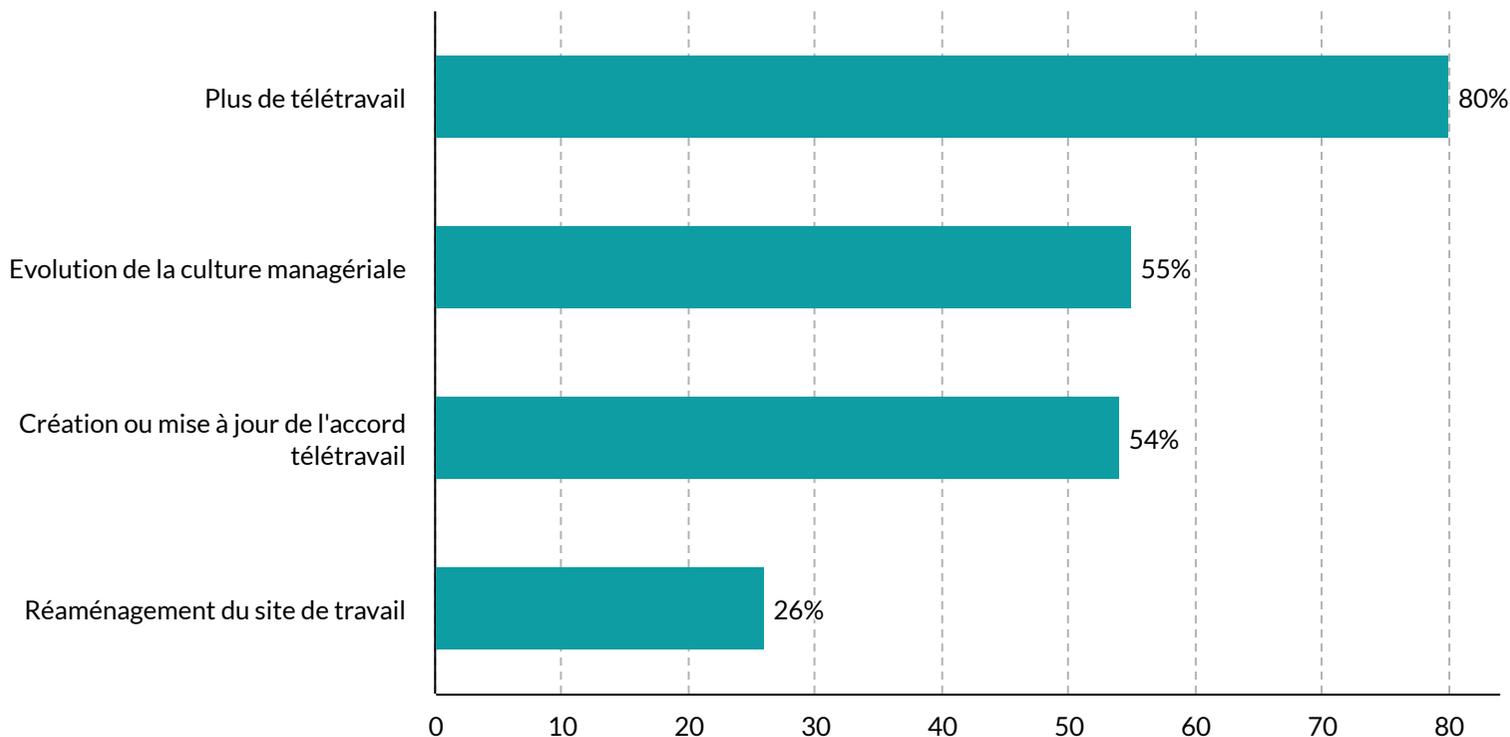
Aucune 22%

Dépendance 17%



ORGANISATION DU TRAVAIL

LA CRISE VOUS A-T-ELLE AMENÉ À INSTALLER DURABLEMENT UNE NOUVELLE ORGANISATION DE TRAVAIL ?



ORGANISATION DU TRAVAIL

30 %



des répondants ont été confrontés à des demandes de salariés ayant déménagé, sollicitant l'adaptation de leurs conditions de travail.

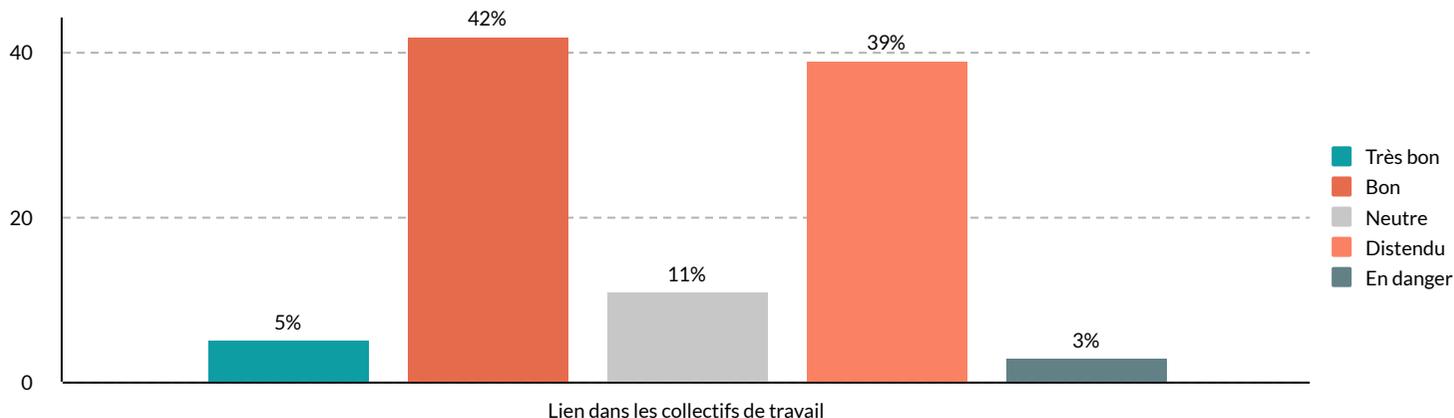
« On a parfois été mis devant le fait accompli ! On demande au collaborateur de venir 3 jours par semaine sur site. »

« Il n'est pas envisagé qu'un salarié, qui aurait déménagé loin, fasse du télétravail à 100%. »

COLLECTIFS DE TRAVAIL

UN LIEN DANS LES COLLECTIFS DE TRAVAIL HÉTÉROGÈNE

Quel est l'état du lien dans les collectifs de travail dans votre organisation ?



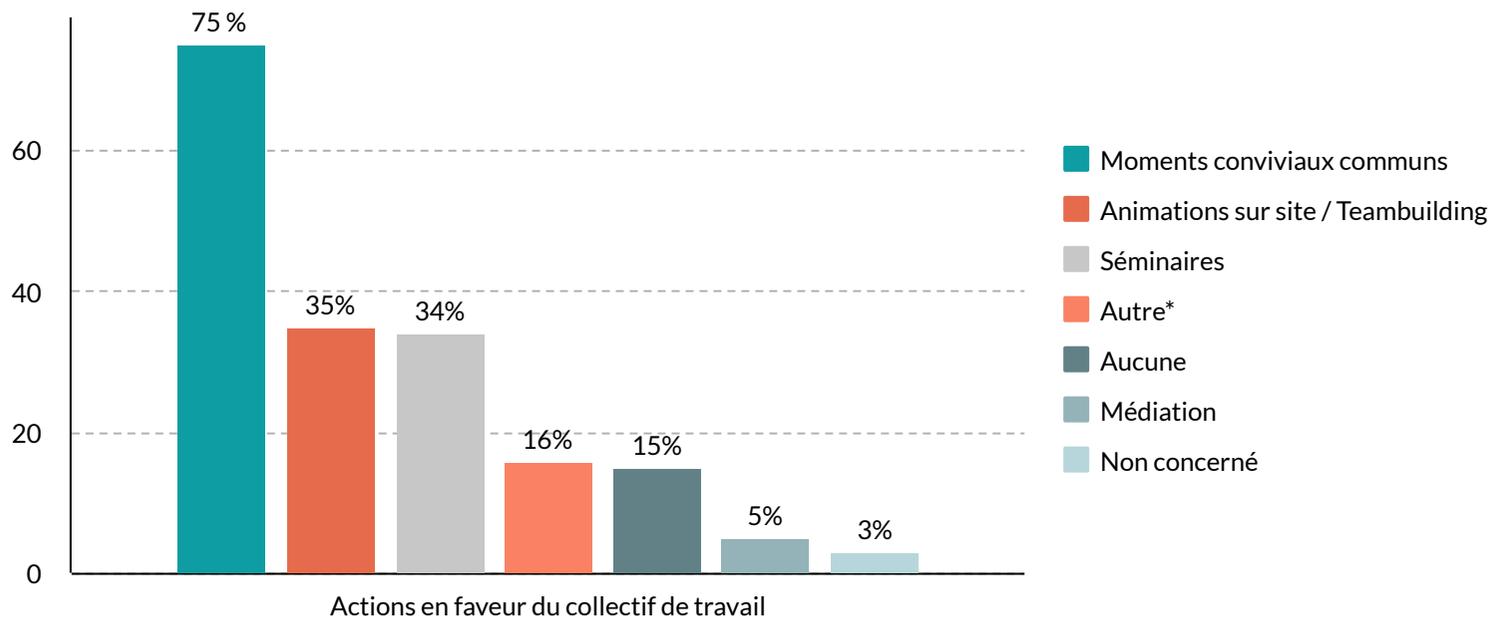
« Renforcement du phénomène de silos. L'intérêt / les enjeux du collectif sont moins perçus. »

« Culture orale et informelle très présente. Sensation d'injustice entre les cadres et les ouvriers. »

« Le lien est plutôt bon mais on ressent une certaine hâte à pouvoir retrouver une vie commune en présentiel plus importante. »

COLLECTIF DE TRAVAIL

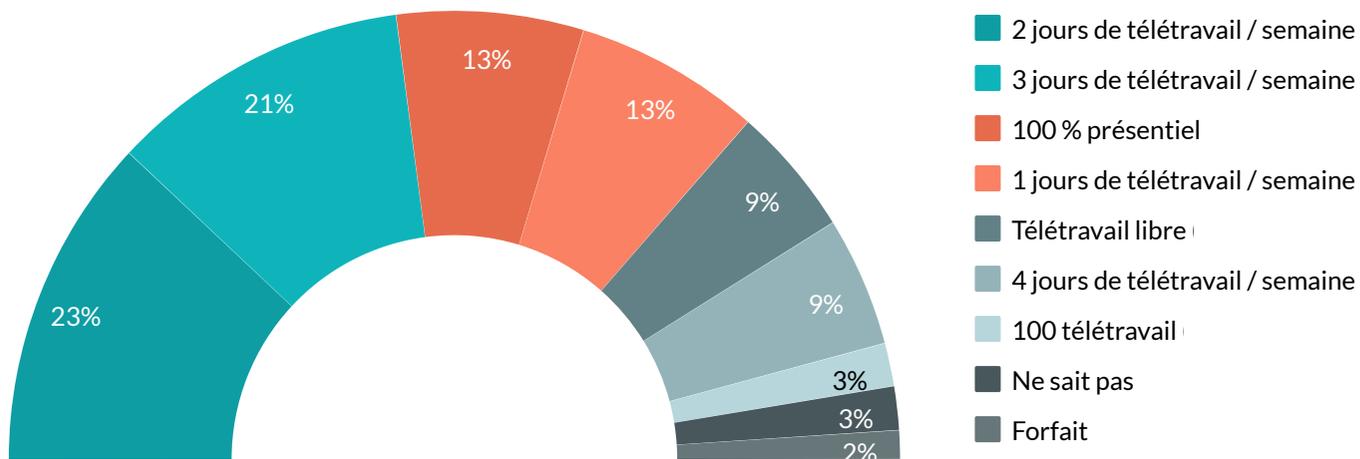
Quelles actions envisagez-vous de mettre en place pour maintenir ou renforcer le lien au sein des collectifs de travail ?



* : "retour en présentiel", "déplacements sur site", "formation des managers", "en cours de réflexion"...

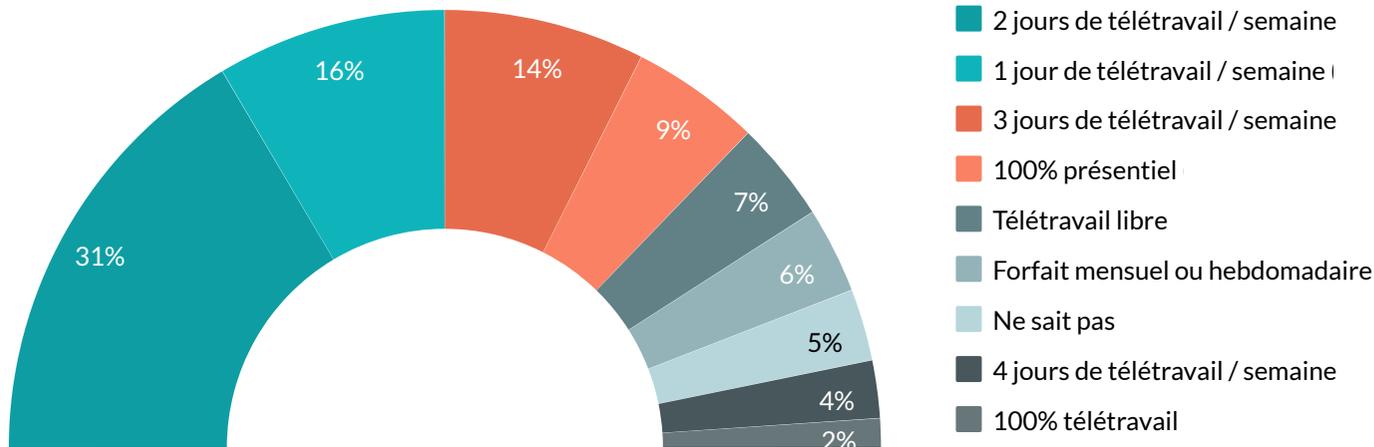
LE RETOUR SUR SITE

À PARTIR DU 9 JUIN



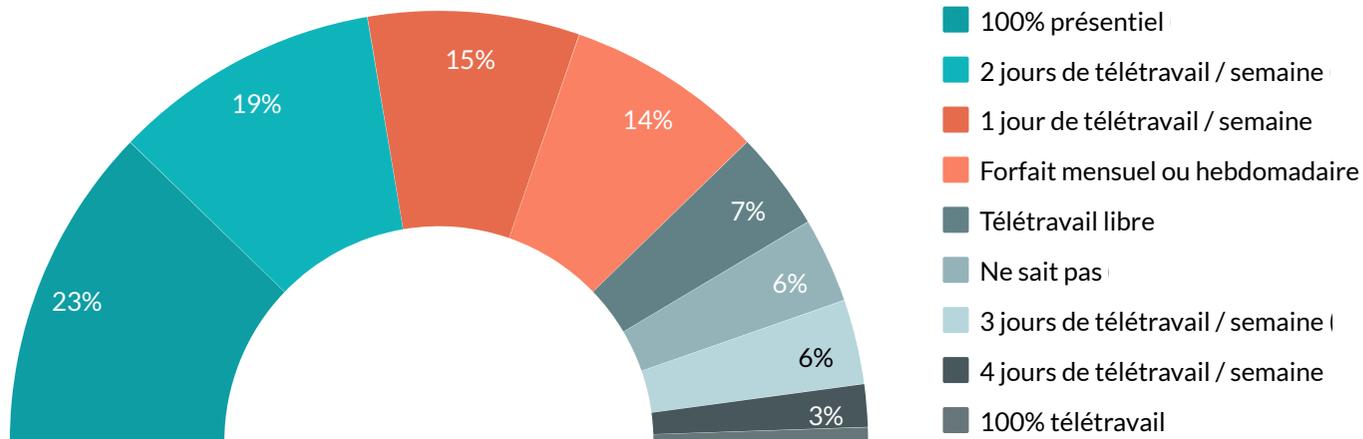
LE RETOUR SUR SITE

À PARTIR DU 1ER JUILLET



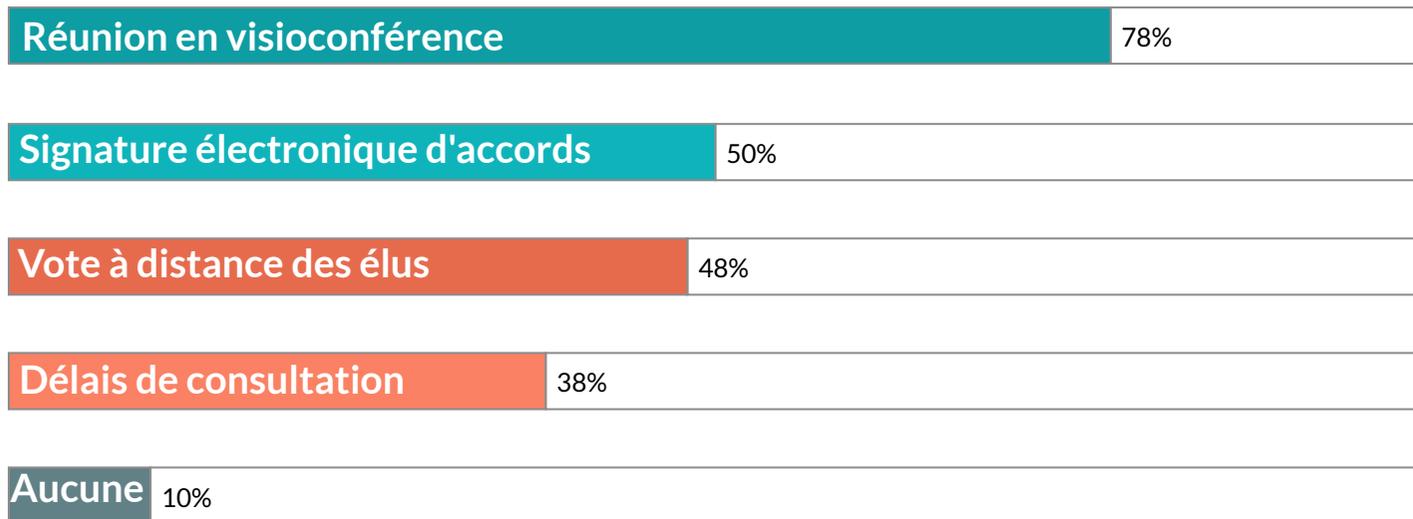
LE RETOUR SUR SITE

À PARTIR DU 1ER SEPTEMBRE



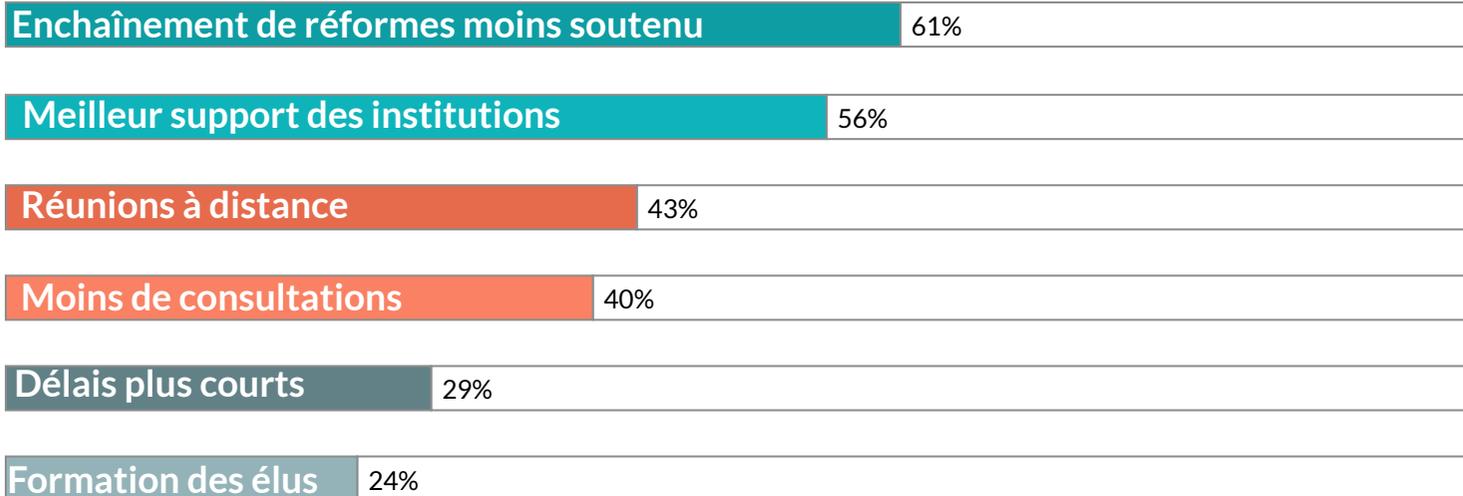
DIALOGUE SOCIAL

LES MESURES SOUHAITÉES VOIR MAINTENUES À L'ISSUE DE LA CRISE



DIALOGUE SOCIAL

LES AMÉLIORATIONS SOUHAITÉES EN MATIÈRE DE DIALOGUE SOCIAL



VACCINATION COVID-19

PASS SANITAIRE

Êtes-vous favorables à un pass sanitaire en entreprise ?

43 % des répondants y sont favorables.

41 % n'y sont pas favorables.

16 % ne se prononcent pas.

DES QUESTIONS PRATIQUES



LE RÔLE DE L'ENTREPRISE

"Quelles seront les obligations des employeurs ?"
"Quels seraient les avantages pour l'entreprise ?"



LA PROTECTION DES DONNÉES

"Quelle confidentialité des informations de santé ?"



LE RISQUE DE STIGMATISATION

"Quid des salariés ne pouvant être vaccinés ?"
"Comment garantir l'égalité de traitement ?"



L'ANDRH

Ce document a été réalisé à partir d'un questionnaire auto-administré, du 11 mai au 4 juin 2021, par l'ANDRH.

Retrouvez l'ensemble des positions, analyses et études de l'ANDRH sur notre site internet.

Contacts étude :

Anaïs Coulon, Cheffe de projet, acoulon@andrh.fr

Contact presse :

Laura Tordjman, Chargée des relations presse & partenariats, ltordjman@andrh.fr

Toute reproduction totale ou partielle par quelque procédé que ce soit, sans l'autorisation expresse et conjointe de l'ANDRH, est strictement interdite et constituerait une contrefaçon (article L.122-4 et L.335-2 du code de la propriété intellectuelle).

Créée en 1947, l'ANDRH est une association loi 1901 au service des professionnels des ressources humaines représentant les entreprises et organisations de tous secteurs d'activité et de toutes tailles, publiques et privées, nationales et internationales.

Avec plus de 5 000 membres rassemblés dans 70 groupes locaux, elle est la plus grande communauté de professionnels de la fonction RH en France.

Retrouvez-nous sur www.andrh.fr !

